

Comment faire de l'économie collaborative une économie solidaire ?

Ce défi a été traité lors d'un marathon organisé dans le cadre de l'Université Faire ensemble 2020 de la Fonda en avril 2016.

Dans ce dossier

- [des données de cadrage](#)
- [des pistes pour une communauté d'action](#)
- [les fiches projets élaborées par les participants](#)

Contexte d'élaboration

Les marathons de l'innovation ont porté sur des sujets définis à partir des préoccupations exprimées dans le cadre du comité de pilotage de l'université.

Leur préparation et leur animation ont été assurées par des experts et praticiens du sujet. Grâce à l'apport des cahiers de défis, du catalogue d'initiatives d'intérêt général ainsi que de l'expertise, du dynamisme et de la créativité de leurs cent dix participants, les marathons ont permis de prototyper des projets, réponses collectives à un défi posé aux acteurs associatifs et à leurs partenaires par les évolutions de notre société. Ils doivent maintenant permettre de susciter l'émergence de « communautés d'action ».

Experts et praticiens associés à la préparation de ce marathon : Marguerite Grandjean (OuiShare), Taoufik Vallipuram (OuiShare).

Avec la participation de Koffi Hukportie, Eric Hauet, Raphaële Gasser, Laure Skoutelsky, Gerardo Gil, Salimata Sissoko.

Synthèse rédigée par Sophie Audrain, administratrice d'Habitat et Humanisme

Comment faire de l'économie collaborative une économie solidaire ?

Données de cadrage

Quelles sont les données du problème ?

Définitions et chiffres clés

L'économie collaborative peut se définir comme une pratique de consommation horizontale, fondée sur des logiques de pair à pair. Elle repose sur une mise en relation directe des individus, entre offreurs et demandeurs de services ou de biens, en pair à pair ; ou sur un système par lequel les particuliers s'organisent pour gérer une ressource commune.

- L'enquête menée par la Fing et OuiShare a permis de distinguer quatre modèles d'économie collaborative :
 - Redistribution (achat, don et troc) : Le Bon Coin, Accorderies...
 - Produits-services ou économie de la fonctionnalité (location ou prêt d'objets ou de services) : AirBnB, BlaBlaCar...
 - Services entre particuliers (ménage, covoiturage, transports, restauration...) : Uber, TaskRabbit...
 - Systèmes locaux coopératifs (circuits courts, SELs, réseaux de voisinage) : La Ruche qui dit oui, Amap, La Louve...
- Dans une visée prospective, cette même enquête a imaginé des scénarios d'évolution, mettant en avant les éléments suivants :
 - Une évolution en deux branches disjointes, l'une entrant dans une logique capitaliste, l'autre cherchant à se rapprocher des mécanismes de l'ESS
 - L'apparition de hubs physiques sur les territoires pour faciliter les dynamiques d'échange et créer de la valeur à l'échelle locale
 - La prise en compte dans la conception des objets et services de leur vocation à être partagés
 - Le remplacement progressif des systèmes centralisés autour d'une plateforme par des modes de gouvernance plus participative
 - La transformation des services et des politiques publiques à l'aune des nouveaux usages consacrés par les pratiques collaboratives

- L'économie collaborative et l'économie sociale et solidaire (ESS) puisent à des sources différentes, mais peuvent cependant se retrouver sur une série d'enjeux communs. Si leurs filiations, leurs modes d'organisation et même leurs finalités diffèrent, elles partagent dans de nombreux cas une même visée d'utilité sociale. Elles peuvent par conséquent se renforcer mutuellement, en faisant valoir leurs spécificités.

- L'ESS se structure autour d'un modèle de gouvernance partagée, fondée sur l'implication de ses adhérents. La recherche de l'utilité sociale y est prédominante. L'économie collaborative est portée en grande partie par des start-up et relève davantage d'une économie « traditionnelle ».

- De nombreuses plateformes de l'économie collaborative placent l'utilité sociale au premier rang de leurs objectifs : création de lien social, circuits courts, échange de services, lutte contre l'obsolescence... Il s'agit d'inventer de nouvelles façons de produire et de consommer.

- Les spécificités de l'économie collaborative pourraient venir renforcer les activités de l'ESS, en leur offrant une plus grande agilité. L'appui sur le numérique qui la caractérise favorise le renforcement de l'agir collectif, les communs et le partage de la gouvernance.

- Les liens à établir entre économie collaborative et ESS s'évaluent également à l'aune des problématiques qu'engendrent les nouveaux modes d'organisation du travail et de partage des richesses générées par les plateformes de l'économie collaborative.

- Pour Trebor Scholz, chercheur à la New School, les plateformes d'économie collaborative captent la richesse créée par les utilisateurs et jouent un rôle d'employeur sans en avoir les obligations.

Dans la continuité, Nathan Matias, du MIT Media Lab, souligne que les grandes plateformes de l'économie collaborative proposent de nouveaux modèles d'organisation du travail, sans régulation, où les risques et les investissements sont portés par les travailleurs, au détriment des droits et protections de ces derniers.

- Trebor Scholz promeut ainsi un « coopératisme de plateforme », soit des plateformes dont les participants puissent également se partager la propriété, pour inviter à « cocréer des liens de solidarité et pas seulement [à] accepter les modalités de service en ligne ». Natan Matias appelle lui au développement d'écosystèmes favorables à l'essor des coopératives. (cf. Hubert

Guillaud, « Vers des plateformes réellement coopératives », InternetActu)

- o Alors que les grandes plateformes actuelles revendent les données privées sans aucun contrôle des usagers, un modèle en coopération permettrait aux usagers des plateformes de gérer les données privées selon le modèle des biens communs.

Qu'est-ce qui va changer et pourquoi devons-nous changer ?

Enjeux et questions essentielles

« Les modèles d'une économie fonctionnant grâce aux contributions de ses utilisateurs peuvent-ils continuer à se développer de la même façon que ceux de l'économie traditionnelle, en n'associant pas les clients et utilisateurs à la décision ? » (Marine Albarede, « Consommation collaborative : l'enjeu du financement et de la gouvernance », Sharevolution - InternetActu)

- « Sur la base des expériences existantes, comment accompagner les porteurs de projets de la consommation collaborative dans le choix de modes de distribution de la valeur, de gestion et de gouvernance partagés ? »
- Peut-on envisager que des acteurs qui se sont développés avec des modèles « traditionnels » de concentration de valeur, basculent vers des modes plus partagés pour enfin faire se rejoindre le projet social et le projet économique de ces entreprises ? »

Les projets d'économie collaborative et de l'ESS peuvent se rencontrer sur des projets d'échanges de services dans des territoires ciblés, autour d'un besoin précis, sans enjeu de « passage à l'échelle » : crèches, habitat participatif, coopérative de production d'énergie, épicerie... Ces projets peuvent fonctionner sur des dynamiques collaboratives, tout en étant associés à une gouvernance partagée, dans une visée évidente d'utilité sociale pour le territoire (développement économique local, empowerment...).

- Comment mettre en place une offre d'accompagnement de ce type d'initiatives qui en permettrait l'essor ?
- Comment accompagner les porteurs de projet pour leur permettre de mettre en place des modèles dont la gouvernance est partagée ?

- Comment initier une réflexion ayant pour objet la recherche d'autres modes de partage de la valeur ?

L'économie collaborative est spontanément associée à des plateformes numériques. Elle ne s'y résume pas cependant, et le développement d'espaces physiques de rencontre entre collaborateurs est un enjeu essentiel, d'autant plus quand son objet est de travailler à une relocalisation de la consommation.

Les travaux de Sharevolution ont ainsi permis de distinguer la création de « hubs » comme un enjeu. Ces hubs sont des « espaces physiques ouverts aux croisements et à la diversité des échanges et des contributions ».

Ils l'ont fait ! Quelles réponses ont été portées par des acteurs ?

Exemples d'actions

Nouvelles trajectoires

Le rapport « Nouvelles trajectoires » du Conseil national du numérique (CNNum) invite à s'inspirer des modèles issus des Sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP), des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et des Coopératives d'activités et d'emplois (CAE) pour mieux organiser la redistribution des richesses générées par les plateformes collaboratives.

Le projet **Sharevolution** a permis d'établir des propositions d'actions, dont les acteurs peuvent s'emparer pour les expérimenter. Parmi celles-ci, signalons :

- **CommunitiesMix**

Créer un espace de rencontre entre acteurs de l'ESS et de l'économie collaborative pour mettre en place des outils partagés, des réseaux d'échange ou impulser des expérimentations, telles que l'usage de réseaux pair à pair pour compléter les réponses portées par les acteurs de l'ESS.

- **Co-coop**

Sur le modèle de Coab, plateforme d'accompagnement de projet d'habitat participatif, mettre en place une coopérative de projets multi-sectoriels, qui accompagne les acteurs locaux souhaitant mettre en place une démarche collaborative et coopérative (habitat, crèche, achats groupés, production

énergétique...). L'accompagnement porterait sur de la mise en relation, de l'outillage, de l'aide au financement, l'intégration dans des réseaux de partage d'expériences...

- **Le quartier malléable**

Inspiré des travaux du géographe Luc Gwiażdżinski : « Faire en sorte que les bâtiments existants servent à une chose différente le matin, l'après-midi, le soir et la nuit. » Expérimenter sur un territoire pilote la mise à disposition de sites (MJC, cuisines, crèches...) pour en faire des lieux de partage, dédiés à de nouvelles pratiques en dehors de leurs horaires d'ouverture habituels.

Ecosolies à Nantes

« Hub de rencontres », dédié à l'accompagnement des acteurs de l'ESS, en favorisant les coopérations avec les acteurs d'autres secteurs partageant un même objectif de transformation sociale.

Wheeliz

Locations de véhicules adaptés au handicap, entre particuliers

La Louve

Supermarché coopératif implanté à Paris, donnant accès à des produits de qualité à tarif moindre, en échange d'un engagement bénévole de deux à trois heures par mois.

MAIF social club

Plate-forme de mise en relation des sociétaires de la MAIF avec des pratiques collaboratives

La Remise, à Montréal

« Coopérative de solidarité », où les membres peuvent emprunter des outils, avoir accès à un espace de travail ou bénéficier de formations.

Programme Sharing City à Séoul

Mise à disposition de la population de 800 bâtiments publics, disponibles en location pendant les heures où ils étaient auparavant fermés au public.

Arcade City

« Imaginez une application Uber décentralisée qui connecte les conducteurs avec les utilisateurs en peer-to-peer et en utilisant une blockchain. Quand nous gagnons 2 milliards de dollars de revenus annuel, cela n'ira pas dans la poche des investisseurs ou alimenter la hiérarchie de l'entreprise. Cela sera réinvesti pour les chauffeurs et pour améliorer l'expérience des utilisateurs. », Christopher David (ancien chauffeur Uber et fondateur d'Arcade City)

Des outils techniques peuvent accompagner le développement d'initiatives d'économie collaborative fondée sur une approche coopérative : **logiciels libres** (qui ont servi au développement de **FairMondo**, alternative allemande à Amazon), système pour organiser le consensus et les prises de décisions collectives, **blockchain...** ■

Pistes pour une communauté d'action

Renforcer l'agilité de l'ESS

Définir l'économie collaborative est un exercice difficile voire conflictuel tant les pratiques et les acteurs généralement associés présentent de nombreuses contradictions. Le groupe de participants, réunis « en marathon » en avril dernier pour le « Faire ensemble 2020 » de la Fonda afin de questionner la place de la solidarité au sein de l'économie collaborative n'a donc pas échappé à cette complexité. Comme le résume le Labo de l'ESS, cette économie regroupe des initiatives qui se révèlent être à la fois sources de partage et donc de solidarité mais aussi source de profits et donc de captation de valeur par une minorité.¹

Toutefois, au-delà de ces contradictions, il est apparu intéressant de retenir dans certaines pratiques de l'économie collaborative deux axes de réflexion fondamentaux qui font écho à des enjeux actuels de l'ESS : la question de la production collective d'une part et d'autre part, le numérique comme opportunité d'efficacité dans les associations, entendue plutôt ici comme agilité.

Partir des besoins d'un territoire, d'un groupe, pour apporter une réponse commune, au service de la société et du citoyen, avec des valeurs et des principes communs tels l'utilité sociale ou la coopération, voici dans les grandes lignes ce qu'est l'ESS. Mais si le projet est clair, les moyens mis en œuvre pour y parvenir le sont moins. Comment faire de l'économie solidaire une économie plus collaborative ? Voici en substance l'enjeu identifié par les participants de ce marathon.

Le groupe a retenu le caractère inclusif et contributif de certaines pratiques de l'économie collaborative :

- Les plateformes d'échanges, de partage ou de décision à l'œuvre dans la plupart des start-up associatives de l'économie collaborative sont perçues comme une opportunité de mobilisation des différents acteurs autour du projet associatif. Elles peuvent constituer un moyen de renforcer les compétences internes en se formant, échangeant, en s'ouvrant aux autres. D'aucuns y voient le moyen de trouver une réponse au double enjeu de mutualisation de moyens et de résultats auquel les associations sont largement confrontées aujourd'hui.

- Ces mêmes start-up rappellent l'importance d'une action empirique, de partir du besoin des acteurs et des territoires pour construire une réponse adaptée, dans des structures horizontales faiblement hiérarchisées. Le pari est ici qu'un tel modèle d'organisation peut dans une certaine mesure renforcer l'efficacité institutionnelle des associations et revitaliser leur gouvernance. Cette dynamique organisationnelle serait alors au service de la démocratie, entendue non pas comme un état stable et pérenne mais bien comme un processus itératif, construit autour des échanges et des relations entre tous les acteurs, internes et externes.

- Les outils développés dans l'économie collaborative viennent alors naturellement questionner la place du numérique dans les structures de l'ESS comme les associations. Le développement d'outils numériques de partage constitue une opportunité pour le monde associatif de produire plus de valeur en commun, d'accroître la vitalité démocratique en interne, mais est aussi un moyen de gagner en agilité fonctionnelle. Ainsi, des réponses peuvent être trouvées pour simplifier certaines procédures administratives comme la gestion dématérialisée des cotisations des associations (voir Helloasso.com)

- La vitalité associative peut trouver un relais-amplificateur grâce à des pratiques et outils plus engageants, plus fluides et plus modernes que ceux à l'œuvre dans bon nombre de bureaux et conseils d'administration : citons les outils proposés par Framasoft ou la plateforme de prise de décision collaborative Loomio comme des opportunités de mise en place d'outils de consultation, de prise de décision ou d'espaces de discussion dématérialisés. De même, le succès des recherches en ligne de financement, via des plateformes de financement collaboratif comme KissKissBankBank a retenu notre attention. Enfin, des plateformes d'entraide entre acteurs se structurent, à l'image du Maif Social Club.

Ainsi, la conviction des participants de ce marathon est que certaines pratiques de l'économie collaborative peuvent constituer un formidable accélérateur du pouvoir d'agir dans les associations de l'ESS. L'enjeu est d'autant plus important quand on connaît le nouveau caractère des bénévoles associatifs, qui se revendiquent comme des « citoyens engagés » et à ce titre, recherchent dans leur action associative "l'envie d'agir face au contexte économique, politique, environnemental".²

¹ Voir la petite vidéo du Labo de l'ESS « L'Economie Collaborative c'est quoi ? » <https://www.youtube.com/watch?v=5nGUJDguO64>

² <http://www.fonda.asso.fr/La-France-benevole-en-2016.html> Les résultats de la 13ème grande enquête nationale sur les français et le bénévolat, réalisée par Recherches & Solidarités.

Comment accompagner concrètement cette mutation associative 2.0? Le rapprochement des acteurs, le partage de bonnes pratiques, l'accompagnement, la formation sont les clés du succès. Des initiatives voient déjà le jour et œuvrent dans ce sens. Mais il convient de les multiplier et de les amplifier. L'accent doit être mis sur la promotion et le déploiement d'évènements dédiés au rapprochement des structures de l'ESS et de l'économie collaborative. De telles occasions (salons, forums, conférences ...) ont pour objectif de présenter et mettre en avant les outils existants, de travailler en atelier à leur mise en place et à leur appropriation par les associations, mais aussi à leur adaptation aux besoins spécifiques de ces dernières. Citons ainsi les initiatives telles RéZolutions Numériques³, qui se définit comme « un cycle de rencontres en France permettant de faire converger acteurs du numérique et acteurs associatifs du territoire ». Nous retiendrons également l'initiative d'Animafac⁴, qui a rédigé un guide proposant une sélection d'outils numériques pouvant aider les associations.

Mais l'agilité escomptée grâce à ces outils numériques ne trouvera pleinement son sens dans l'ESS que si elle

favorise la promotion de pratiques en commun. L'outil numérique seul ne suffit pas, il n'est d'ailleurs pas uniformément maîtrisé. Son implantation peut aussi avoir des conséquences inattendues comme la mise en retrait, la paralysie de certains membres associatifs, voire leur exclusion, face à la complexité des informations. Le principe n'est pas, rappelons-le, de simplement « moderniser » nos associations, mais bien de renforcer leur dynamique démocratique. C'est ainsi que l'initiative en devenir, La Fabrique des Communs du numérique, a retenu notre attention. Ce Pôle territorial de construction économique (PTCE) nous semble porteur d'un avenir intéressant, dans son souhait de faire le lien entre plusieurs projets qui s'associent et de les valoriser, selon un « principe de subsidiarité dans la création comme la maintenance des ressources numériques mises en commun »⁵.

En conclusion, c'est au prix de cette « modernisation collaborative » qu'il nous semble possible de développer le pouvoir d'agir au sein du monde associatif et de réunir l'ensemble des acteurs dans ce que Yannick Blanc appelle de ses vœux, les « communautés d'action ». ■

³ Plus d'infos sur <http://www.rezolutionsnumeriques.org/>
⁴ <http://www.fonda.asso.fr/BOOSTER-SON-ASSOCIATION-GRACE-AUX.html>

⁵ <http://production.valeureux.w1035.openerp-online.fr/>

Fiches projets

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET : Rendre plus agile la participation démocratique chez les acteurs de l'ESS autour des bonnes pratiques de l'économie collaborative.

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :

L'économie collaborative recèle des contradictions dans son projet et pose des problèmes en termes de captation de valeurs, de démocratie dans son mode de fonctionnement... Elle constitue également un vivier de bonnes pratiques, dont peuvent s'inspirer les structures de l'ESS pour s'améliorer et se moderniser.

Un événement dédié doit permettre de présenter ces outils innovants. Dans le cadre de cet événement, des ateliers dédiés permettent de travailler à la mise en place de ces outils innovants dans les activités des participants.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

- Simplification des procédures administratives en interne
- Augmentation du temps de prise de parole de chacun
- Facilitation et fluidification du vote dans les assemblées générales
- Multiplication des modes de délibération entre les différentes parties prenantes
- Augmentation de la proximité avec les membres et bénéficiaires, en mode itératif
- Création de modes de financement innovants
- Accroissement des échanges avec l'extérieur pour revitaliser les projets
- Augmentation de l'envie de participer via des outils plus engageants

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET

Nom et présentation des actions existantes à renforcer

- Plateforme commune de gestion des cotisations. Exemple : [HelloAsso](#)
- Outils collaboratifs numériques. Exemples : pétitions en ligne ([Change.org](#), [Avaaz](#)), sondages et vote en ligne ([Loomio](#) qui permet de faire des propositions, discuter et voter, [DemocracyOS](#)...)
- Espaces de réunion, de discussion, de travail collectif
- Crowdfunding (financement participatif)
- Réseaux sociaux. Exemple : réseau Up du groupe SOS...

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

Relations partenariales entre acteurs de l'ESS et de l'économie collaborative
Développer des relations entre acteurs de l'ESS et de l'économie collaborative. Possibilité de prendre appui sur le modèle du [MAIF Social club](#), qui est une plateforme de mise en relation des sociétaires de la MAIF avec des pratiques collaboratives.

Outil de collecte des retours-utilisateurs

Créer des outils pour collecter les retours utilisateurs des bénéficiaires ou des membres, sur le modèle du beta testing des plateformes numériques.

ACTEURS CONCERNES : complétés par des exemples le cas échéant

| | |
|---|--|
| Association : | Entreprise : entreprises de l'économie collaborative, entreprises de l'ESS, HelloAsso, MAIF, groupe SOS |
| Quidam : implication des bénéficiaires | |